

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Animateur technique de bassin versant

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Animateur technique de bassin versant* correspond à une troisième année de licence, après deux premières années de licence dans des disciplines liées à la gestion de l'eau (géographie, environnement, sciences de la terre, sciences de la vie, etc.) ou, ce qui est le cas le plus fréquent parmi les étudiants, un DUT (Diplôme universitaire de technologie), notamment agricole ou un BTS (Brevet de technicien supérieur). Elle vise à former aux métiers liés aux besoins croissants en matière de gestion des eaux potables, des eaux usées après épuration, des zones humides, des bases de loisirs liées à l'eau, des cours d'eau et de leur environnement, ceci dans les divers organismes gestionnaires, Comités de bassins, Etablissements publics de coopération intercommunale, associations, mais aussi les entreprises privées prestataires de services en génie écologique et hydrologique.

Elle fait une large place au numérique, à un contrôle continu sous forme d'exercices concrets, à des mises en situation professionnelle à travers un projet tutoré, à un stage.

## Synthèse de l'évaluation

La formation vise à former des acteurs des métiers concernés par la gestion des milieux aquatiques. La formation est très originale à la fois sur le plan régional et national. Elle a trouvé un créneau totalement pertinent. La gestion de l'eau va évoluer et se développer entraînant des besoins en professionnels compétents. La dimension géographique, avec les compétences territoriales, en management, en droit, en techniques de mesures physico-chimiques mais aussi en instrumentation géomatique et en traitement d'images, est une très bonne opportunité.

La formation est en interface avec le tissu opérationnel public et privé local. Toutefois la part des organismes privés et surtout des entreprises spécialisées dans l'ingénierie dans ce domaine pourrait être utilement développée afin d'aider à l'insertion professionnelle et assurer un apport plus important, à la fois théorique et pratique.

Il semble que les enseignants-chercheurs soient un peu isolés et ne puissent compter que sur eux-mêmes. Cela fragilise la formation et limite ses ambitions par exemple pour ce qui regarde ses effectifs et son attractivité. La faiblesse de l'ouverture vers des métiers plus ancrés dans le génie hydrologique, en relation avec les besoins des entreprises, est sans doute un autre point de fragilité.

L'absence d'une stratégie et de moyens de communication, de création d'un réseau d'anciens avec leur suivi, de site web constitue aussi un point faible.

Enfin, on peut conseiller le développement de l'alternance comme moyen d'accélération de l'insertion professionnelle mais aussi comme ressource potentielle de financements qui permettraient de développer des sorties ou l'invitation de spécialistes de la question.

La dimension académique est importante dans la formation. Et l'implication du responsable de la formation semble lourde. Quelle est la part dévolue à la prospection de financements (taxe d'apprentissage ? projets tutorés financés par des organismes publics ou privés commanditaires ?) ? La montée en puissance de ce type de formation, qui doit se concrétiser par une insertion professionnelle efficace repose sur ce travail de prospection. La formation est sérieuse mais elle doit assumer son investissement dans le monde professionnel et cela passe par une stratégie de démarchages de financements complémentaires auprès d'organismes. La suggestion de l'alternance est aussi un objectif raisonnable. Dans tous les cas, c'est l'UFR (Unité de formation et de recherche) et l'Université qui doivent aussi aider à porter cette stratégie.

Points forts :

- Un caractère unique offrant sur cette thématique des débouchés pour des étudiants provenant de sciences humaines.
- Une adéquation à des besoins réels et en développement.
- Des liens avec le monde des collectivités territoriales, les associations, les chambres consulaires.

Points faibles

- Une focalisation apparente sur la gestion et le secteur public au détriment d'une part des questions touchant au génie hydrologique ou écologique et d'autre part des entreprises privées, qui offriraient des débouchés supplémentaires et permettraient un développement hautement souhaitable.
- Un manque de suivi des diplômés et une absence de stratégie de communication, nuisant à la formation en termes d'affichage.

Recommandations

Un soutien en termes administratifs permettrait le suivi et la communication nécessaires, sans doute la prospection qui serait utile et donc le développement qui serait utile et mérité, en termes de nombre d'étudiants et de palette des débouchés, ces deux éléments étant destinés à se renforcer l'un l'autre. Un développement de l'alternance et de la formation continue pourrait permettre de renforcer cette licence professionnelle. Le recrutement d'un Professeur associé (PAST) ou d'un Maître de conférences associé (MAST) serait un plus pour la formation.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objet des métiers visés est bien clair et correspond à des besoins croissants en matière de gestion du bon état des eaux, des eaux potables aux eaux restituées aux réseaux naturels après épuration, en passant par la gestion des zones humides, des bases de loisirs aquatiques, des cours d'eau et de leurs corridors écologiques. Cela concerne entre autres les organismes gestionnaires, des comités de bassins aux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) en passant par des associations mais aussi des entreprises prestataires de services dans le domaine du génie écologique et hydrologique.</p> <p>La formation est dans son contenu, ses méthodes, ses aspects théoriques et pratiques, en adéquation avec ses objectifs. Elle comprend 440 heures d'enseignement annuel, dont 227 heures en travaux dirigés - TD - et 213 heures en cours magistraux - CM. Elle comprend également un stage obligatoire de trois mois minimum, qui fait l'objet d'un encadrement tutoré.</p> <p>Dans les faits, le contenu de la formation dans les intitulés des unités d'enseignement (UE) et des modules semble très ouvert sur des domaines variés du domaine de la gestion de l'eau sous tous ses aspects. La formation comporte de nombreux enseignements en gestion et un peu moins sur les questions touchant au génie hydrologique ou écologique, notamment toute la part de l'approche de la physique, de la chimie et de la biochimie de l'eau avec l'approche des écosystèmes et des paysages aquatiques. On peut se demander si cela ne risque pas de limiter et de rendre un peu difficile l'insertion professionnelle.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est appuyée sur les grands organismes gestionnaires des bassins versants, en premier lieu l'AESN, (Agence de l'Eau Seine Normandie), l'AREN (Agence Régionale de l'Environnement), les organismes locaux comme la DISE (Délégation Inter-Services de l'Eau), les syndicats intercommunaux, etc. Comme évoqué plus haut, ce sont essentiellement des partenaires du monde professionnel du domaine public : seuls les agents de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) ne sont pas envisagés. Les emplois visés sont théoriquement ceux des acteurs publics. On peut se demander si ce n'est pas se fermer un peu la porte en</p>

	<p>n'envisageant pas des partenariats avec les monde des entreprises, les bureaux d'études, les PME, les bureaux d'ingénierie... cet ensemble semblant a priori fournir plus d'emploi que les acteurs publics, dans la plupart des formations professionnalisantes en environnement.</p> <p>Les métiers visés sont bien répertoriés et les liens avec le monde des collectivités territoriales, les associations, les chambres consulaires sont visiblement forts.</p> <p>Le recrutement est opportunément ouvert puisqu'il s'agit d'étudiants en provenance des filières professionnelles (Brevet de technicien supérieur, etc.) qui constituent d'ailleurs l'essentiel des cohortes alors que les étudiants des filières de licence sont peu nombreux.</p> <p>La formation bénéficie de son originalité et de sa position unique sur le panel des formations régionales.</p> <p>Cette formation est partiellement intégrée dans le domaine de recherche de certains enseignants-chercheurs de l'UMR 6228 IDEES, unité mixte de recherche (Université/Centre national de la recherche scientifique - CNRS), Identités et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés.</p> <p>Les intervenants sont en grande partie issus du monde opérationnel, et essentiellement des établissements publics.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend cinq Maîtres de conférences et une quinzaine d'intervenants extérieurs à l'université et issus du monde professionnel. Mais ce ne sont que 38 % des enseignements qui sont effectués par des professionnels extérieurs. Ce sont essentiellement des fonctionnaires, des agents des établissements publics (établissements publics de coopération intercommunale, administrations d'Etat, etc.) et quelques intervenants en provenance du monde de l'entreprise.</p> <p>Le poids important du projet tutoré accapare l'équipe pédagogique mais on ne sait pas si les intervenants extérieurs sont censés effectuer aussi des suivis pédagogiques pour ces stages.</p> <p>En matière de pilotage, le responsable de la formation effectue l'essentiel de l'activité de conduite de la formation. Il propose les encadrements. Il valide les sujets de stage. Il organise la vie administrative, le suivi des étudiants et les jurys.</p> <p>Le conseil de perfectionnement comprend naturellement les enseignants, les représentants du monde professionnel et des étudiants. En ce qui concerne les professionnels on ne sait pas si les maîtres de stages sont associés. En revanche un professionnel, gérant d'un bureau d'études, est désigné (il n'est pas indiqué s'il perçoit pour cela une rémunération) pour effectuer le lien entre l'équipe universitaire et les professionnels. Le contenu exact de cette mission n'a pas été indiqué. Par ailleurs, des réunions élargies sont organisées annuellement avec l'ensemble des intervenants.</p> <p>Il semble que le responsable de la formation assume une très grosse partie du pilotage. L'université doit se pencher sur cette question, sur l'accompagnement administratif.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>C'est un peu la faiblesse de cette licence. Elle n'attire pas assez d'étudiants. Il est fait mention des métiers occupés par les étudiants à leur sortie mais on ne sait pas exactement quelle est la trajectoire réelle des étudiants. Y-a-t-il un suivi ? Cela nécessiterait un temps dédié (secrétariat) pour savoir quelle est l'insertion à temps précis (à la sortie, au bout de six mois, d'un an, etc.). Ce type de formation ne peut que bénéficier de sa notoriété et il conviendrait que l'on mette l'accent sur ces aspects du succès des étudiants. Il faudrait peut-être un site web dédié (la question d'un secrétariat se pose vraiment). La prospection de stages dans des entreprises serait alors sans doute plus efficace.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>S'agissant d'une formation professionnelle, la question de l'ancrage du diplôme dans la recherche ne se pose guère, et en tous cas si elle peut se poser au niveau master, c'est moins le cas en licence. En revanche, il faut se féliciter de cette initiative universitaire et dans tous les cas, la forte présence des enseignants-chercheurs rattachés à une UMR (Unité mixte de recherche, Université/CNRS) ne peut qu'être un gage d'intégration d'apports scientifiques dans la formation.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>38 % des intervenants sont extérieurs. Ce taux pourrait être augmenté. On l'a déjà mentionné, il y a une nette domination des intervenants et des liens avec le monde professionnel des établissements publics. Encore une fois, c'est en développant les liens avec le monde de l'entreprise que l'effet de levier pourra jouer, avec une part plus importante des intervenants professionnels, une insertion professionnelle sans doute plus active des étudiants et une attractivité plus importante de la formation. Tout cela, là encore, passe par la mise à disposition d'un temps même partiel dédié au suivi des étudiants, à des contacts avec le milieu entrepreneurial, etc. Cela peut être assumé pour partie par le développement de fonds propres si la formation passe au moins partiellement en alternance... ce qui ne manquera pas d'être encore plus attractif pour un plus grand nombre d'étudiants mais aussi pour des organismes à la recherche d'alternants. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est très bien construite.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tutorés et les stages tiennent une très bonne place dans la formation. En revanche on ne sait pas très bien comment est organisé l'encadrement, le coaching des étudiants, le démarchage des maîtres de stages puis le dialogue avec ceux-ci.</p> <p>La formation telle qu'elle est construite repose sur l'investissement de l'équipe qui pilote et donc des enseignants-chercheurs. Il semble qu'aucun moyen ne soit consacré par l'université pour alléger et accompagner ce travail très important mais essentiel si l'on veut qu'une formation aboutisse à la mission qu'elle s'est fixée et qui consiste à favoriser au maximum l'insertion des étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Au-delà de ce qui constitue l'affichage de la politique de l'établissement, on ne sait pas si concrètement des étudiants en profitent. En soi et dans l'état de ses ambitions raisonnables, la place de l'international n'est pas un objectif à évaluer. Il est encore tôt pour évaluer cela étant donnée la jeunesse de la formation. En revanche, il serait logique d'envisager une intégration de voyages, d'échanges, en particulier avec des Etats de l'Union Européenne pour lesquels se pose aussi la question de la gestion de l'eau dans le cadre de l'application de la Directive Cadre sur l'Eau... cela pourrait être l'opportunité d'une véritable articulation entre recherche, opérationnel et international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est ouvert aux étudiants de deuxième année de licence en provenance de cursus ayant un lien avec les questions de gestion de l'eau (géographie, environnement, sciences de la terre, sciences de la vie, etc.). Sont aussi recrutés des étudiants en provenance de filières professionnelles, les DUT (diplôme universitaire de technologie), les DU (diplôme universitaire) notamment en provenance des formations agricoles, les BTS. L'essentiel du recrutement provient d'ailleurs de ces filières. La formation accueille des étudiants salariés.</p> <p>Il n'est pas fait mention de dispositif d'accès à des masters ou à d'autres formations.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La place du numérique est importante puisque les bases des techniques géographiques en traitement de données spatialisées constituent un des atouts de la formation. Les enseignants-chercheurs sont compétents et l'équipement permet de former les étudiants qui disposent donc de compétences en géomatique et en traitement d'images.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées et comportent du contrôle continu sous la forme d'exercices concrets relevant de la spécialité et notamment de la mise en œuvre des méthodes de mesures et de représentation du domaine de compétence. La formation intègre en outre des mises en situation professionnelle avec le projet tutoré. Enfin le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance avec un jury.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences acquises sont précisées dans les documents et notamment dans la fiche RNCP. L'équipe des enseignants-chercheurs effectue régulièrement une évaluation de la pertinence des enseignements au regard des compétences recherchées dans le domaine d'activité. Le conseil de perfectionnement joue ce rôle. Nous avons dit qu'il conviendrait sans doute d'y intégrer un panel plus varié de professionnels en provenance du monde des entreprises et des organismes publics.</p>

Suivi des diplômés	<p>C'est une des faiblesses de la formation mais en a-t-elle les moyens ? On ne peut reprocher aux enseignants-chercheurs de n'avoir pas assez de temps à se consacrer à cette activité pourtant fondamentale. Les étudiants sont sollicités par des questionnaires qui sont envoyés par l'université... résultat, entre trois et cinq étudiants répondent chaque année. Un vrai travail doit être entrepris dans ce domaine. Il n'est pas anodin. Là encore se pose la question de l'accompagnement de la formation par un secrétariat dédié.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement existe mais il est réduit. Une personne en provenance d'un bureau d'ingénierie semble s'occuper de ce conseil. On peut se demander comment elle est rémunérée ou si elle fait ce travail de façon bénévole.</p> <p>La question du conseil de perfectionnement, de son fonctionnement, des liens avec l'évolution de la maquette de formation est vraiment à prendre en considération.</p>

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.